



BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Janvier 2025

Une publication du Service Économique Regional de Yaounde

Dette Extérieure : Quelles tendances pour les Etats de la CEMAC en 2024 ?

Le rapport sur la politique monétaire publié par la BEAC en décembre 2024 révèle une baisse progressive de l'encours de la dette extérieure en zone CEMAC, de 29 % du PIB en 2022 à 28 % en 2023, avec une estimation à 25 % pour 2024. Cependant, en dépit de cette réduction, le service de la dette extérieure, mesuré en pourcentage des exportations de biens et services non financiers, a connu une augmentation sur la même période, passant de 10 % en 2022 à 13 % en 2023, avec une estimation de 14 % pour 2024. Cette augmentation met en évidence une

LE CHIFFRE A RETENIR

25 %

Encours de la dette extérieure de la CEMAC par rapport au PIB en 2024 (est.)

pression croissante sur les recettes d'exportation nécessaires au remboursement des dettes, indiquant que, bien que le niveau global de la dette extérieure diminue, son coût relatif au service augmente.

En examinant l'encours de la dette extérieure par pays, le Congo se démarque au sein de la région avec le taux d'endettement le plus élevé, s'élevant à 35,5 % du PIB, ce qui représente toutefois une baisse notable depuis les 39,4 % enregistrés en 2023 et les 39,3 % en 2022. Le Gabon et la République centrafricaine affichent également des ratios de dette extérieure conséquents mais en déclin, à 30,9 % et 23,5 % respectivement. En contraste, la Guinée Équatoriale et le Tchad présentent les taux les plus bas de la région, à 11,6 % et 13,9 %, reflétant une moindre contrainte relative à leur production économique globale. Le Cameroun, pour sa part, illustre une réduction continue de son endettement extérieur, affichant un taux de 26,1 % en 2024, en baisse par rapport à 27,6 % en 2023 et 31,3 % en 2022.

Le poids du service de la dette extérieure par rapport aux exportations illustre toutefois la vulnérabilité des pays de la CEMAC aux fluctuations économiques externes. Le Gabon, confronté à la charge la plus lourde de la région avec un service de la dette extérieure atteignant 16,7 % en 2024, se trouve particulièrement vulnérable aux instabilités des marchés des matières premières, dont il est fortement tributaire. De façon similaire, le Congo, avec un service de la dette extérieure/ exportations à 16,3 %, ainsi que le Cameroun, à 15,9 %, et le Tchad, à 12,6 %, illustrent comment des taux d'endettement élevés imposent la nécessité de générer des recettes d'exportation substantielles pour gérer efficacement leurs engagements extérieurs.

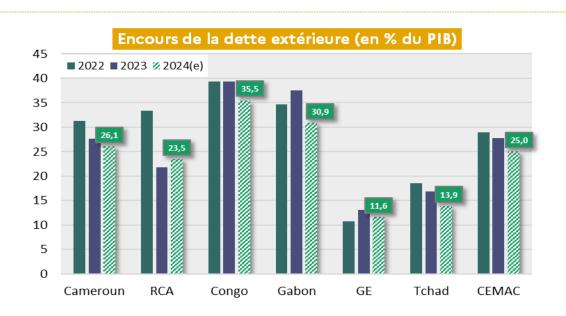
Le rapport 2024 de la Banque mondiale sur la dette internationale révèle des configurations variées pour ce qui concerne la typologie des créanciers de chaque pays de la CEMAC. La République centrafricaine bénéficie principalement de financements multilatéraux, qui représentent 63 % de sa dette extérieure, avec le FMI contribuant à hauteur de 39 % et la Banque mondiale à 17 %. Cette prédominance des bailleurs de fonds multilatéraux allège le poids du service de sa dette extérieure. Au Cameroun, les créanciers multilatéraux représentent 52 % de la dette extérieure, avec des contributions majeures de la Banque mondiale (15 %) et de la BAD (13 %). La Chine domine les créanciers bilatéraux avec 25 %, et

les créanciers privés représentent 11 %. Le Gabon se distingue par une forte proportion de créanciers privés (41 %), mettant en avant une dépendance marquée à l'évolution des conditions de financement sur les marchés, tandis que le Congo présente une structure mixte avec 41 % de la dette détenue par des créanciers privés, 36 % par des bilatéraux, principalement la Chine, et 23 % par des multilatéraux comme la BAD et la Banque mondiale. Enfin, le Tchad bénéficie d'un équilibre entre créanciers multilatéraux et bilatéraux, avec une influence notable du FMI (24 %) et divers partenaires bilatéraux tels que la Chine et les Émirats Arabes Unis. Le segment des créanciers privés, représentant 13 %, illustre une diversité des sources de financement.

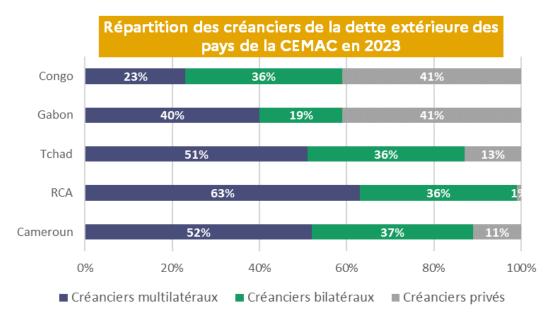
Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale



Graphiques du mois



Source: SER à partir des données de la BEAC (CPM, décembre 2024)



Source : SER à partir des données de la Banque mondiale (IDR, 2024) ; * Guinée Eq : N/A



Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dette publique (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dette extérieure (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
CEMAC	Cameroun	3,2%	3,9%	7,4%	4,4%	-0,6%	-0,5%	43,2%	40,3%	-3,9%	-2,8%	27,6%	26,1%
	RCA	0,7%	1,4%	3,0%	4,7%	-3,6%	-3,1%	57,6%	57,4%	-8,8%	-8,6%	21,8%	23,5%
	Congo	2,0%	2,8%	4,3%	4,0%	5,8%	3,8%	99,0%	93,3%	6,4%	2,5%	39,4%	35,5%
	Gabon	2,4%	3,1%	3,6%	2,1%	-1,9%	-3,9%	72,1%	73,3%	5,4%	5,1%	37,5%	30,9%
	Guinée Eq.	-6,2%	5,8%	2,5%	4,0%	2,5%	3,0%	37,4%	35,1%	-0,8%	-0,4%	13,1%	11,6%
	Tchad	4,9%	3,2%	4,1%	4,9%	-1,3%	-0,7%	32,7%	31,5%	-0,9%	-1,7%	16,9%	13,9%
	CEMAC	2,3%	3,6%	5,5%	4,0%	0,1%	-0,3%	52,9%	50,8%	-0,5%	-0,7%	27,8%	25,0%
	RDC	8,4%	4,7%	19,9%	17,8%	-1,7%	-2,0%	14,4%	11,5%	-6,3%	-4,0%	N.A	NA
	Sao Tomé	0,4%	1,1%	21,2%	17,1%	1,1%	4,0%	50,7%	40,6%	-12,3%	-7,2%	N.A	N.A

Source: FMI (octobre 2024), *BEAC (décembre 2024), **solde budgétaire global (dons inclus)

* * *

Régional

Réunion entre les gouverneurs de la BEAC et la BCEAO

Le Gouverneur de la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale), Yvon Sana Bangui, et son homologue de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), Jean-Claude Kassi Brou se sont rencontrés lundi 27 janvier 2025 à Yaoundé. Ils se sont entendus sur l'adoption d'un plan d'action partageant des axes prioritaires de coopération pour les années 2025 et 2026 sur (i) transformation digitale et l'inclusion financière; (ii) l'innovation et la cybersécurité; (iii) la surveillance, la modernisation l'interconnexion des systèmes et moyens de paiement; (iv) les relations financières extérieures. Les deux banques centrales ont affiché leur volonté de coopérer durablement dans le futur pour promouvoir la stabilité monétaire et financière dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). rencontre est prévue entre les deux gouverneurs en 2026 à Dakar.

7^{ème} édition du baromètre économique de la CEMAC

La Banque mondiale a publié, le 20 décembre 2024, la 7ème édition du Baromètre économique de la CEMAC, un rapport semestriel qui examine la situation économique récente dans la région. Cette édition comprend un thème spécial sur les politiques fiscales visant à relever les défis du secteur forestier. Il a été particulièrement noté que les pays de la CEMAC continuent de faire face à des défis liés à une faible croissance — ils devraient enregistrer une croissance modeste de 3,4 % cette année, contre 1,8 % en 2023 —, à une pauvreté élevée et à une forte dépendance vis-àvis des marchés pétroliers volatils. Selon le rapport, une industrie durable du bois pourrait être consolidée par des politiques fiscales bien conçues et accompagnées d'une augmentation de la transformation locale du bois. De nombreux emplois pourraient être créés par une industrie du bois prospère face aux défis de la déforestation.

La BDEAC approuve un emprunt de 200 Mds FCFA pour financer le plan Azobé

La BDEAC (Banque de développement des États de l'Afrique centrale) a approuvé lors de son conseil d'administration du lundi 23 décembre 2024, un emprunt de 200 Mds FCFA sur la période 2025-2027, via l'émission de titres de créances négociables (TCN). Cet emprunt servira au financement du plan stratégique Azobé, programme visant à développer l'intégration régionale, améliorer les conditions de vie des environnement populations et leur moderniser l'institution. Aυ des cours délibérations, a également été examiné de la part de la BDEAC des financements de projets d'un montant de 125 Mds FCFA destinés aux secteurs de l'agro-industrie, du tourisme et de la finance.

Cameroun

L'inflation a atteint 4,5 % en 2024, soutenue par les transports et l'alimentation

Selon la dernière note sur l'évolution des prix à la consommation finale des ménages publiée par L'Institut national de la statistique du Cameroun (INS), le taux d'inflation national s'établit à 4,5 % pour l'année 2024, contre 7,4 % en 2024. L'augmentation des prix est principalement causée par la hausse de 5,6 % des prix des denrées alimentaires et de 12,3 % des coûts de transport. À l'échelle régionale, les taux d'inflation sont variables, allant de 3,0 % à Garoua et à 7,0 % à Maroua. L'inflation est surtout due à des facteurs internes : les prix des produits locaux ont augmenté de 4,7 %, tandis que ceux des produits importés ont enregistré une hausse plus modérée de 4,0 %. Le Cameroun se situe au-dessus du seuil communautaire de la CEMAC fixé à 3 % et proche de la moyenne des pays de la région, situé à 4,4 % selon le gouverneur de la BEAC.

Le Cameroun émettra 380 Mds FCFA de titres publics en 2025

Le Président de la République a signé un décret le 28 janvier 2025 habilitant le ministre des Finances à recourir aux émissions de titres publics sur le marché des capitaux à hauteur de 380 Mds FCFA pour l'année 2025. Ces émissions, en augmentation de 5 Mds FCFA par rapport à l'année 2024, financeront les projets de développement inscrits dans la loi de finances 2025. Le Cameroun, qui vise plus de 600 Mds FCFA d'emprunts pour l'exercice 2025, devrait emprunter les 220 Mds FCFA restants auprès du marché bancaire.

Un rapport de l'INS pointe les inégalités de genre sur le marché du travail

L'INS a publié le 7 janvier 2025 un rapport pointant les inégalités de genre dans le monde du travail au Cameroun. 58,3 % des hommes en d'employabilité situation disposent effectivement d'un emploi contre seulement 43,7 % des femmes. Les femmes sont également surreprésentées dans les secteurs peu qualifiés, tels que l'agriculture, l'agroalimentaire et le détail, commerce de représentant respectivement 37 %, 10,7 % et 26,4 % de l'emploi total des femmes contre 33,8 %, 1,8 % et 11,4 % pour celui des hommes. Ces disparités entrainent donc des inégalités importantes au niveau du revenu mensuel moyen, qui s'élève à 54 528 FCFA pour les femmes en situation d'emploi contre 92 202 FCFA pour les hommes. Néanmoins les femmes camerounaises démontrent un esprit entrepreneurial plus important que les hommes, en particulier dans le secteur informel. Près de sept femmes sur dix (68,3 %) exercent en tant qu'indépendantes contre 48,2 % d'hommes. Pour réduire ces inégalités, l'INS met en avant des suggestions telles que poursuivre les politiques d'accès à l'éducation pour les femmes ou encore favoriser l'accès aux crédits des femmes entrepreneuses.

Hausse de 88 % de la production de diamants en 2024

Le ministre par intérim des Mines, Fuh Calistus Gentry, a annoncé le 16 janvier 2025 lors d'une réunion du système de certification du Processus de Kimberley que la production de diamant au Cameroun avait pratiquement doublé au cours de l'année 2024, passant de 3305,8 carats en 2023 à 6219,8 cette année. Malgré une dynamique importante, le potentiel du secteur reste encore sous-exploité, notamment en raison d'une part importante de la production détournée sur les marchés non-officiels.

39,6 M EUR d'emprunt auprès de la BAfD pour le désenclavement de la zone industrielle de Kribi

Le 14 janvier 2025, le Président de la République, Paul Biya, a signé un décret habilitant le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire à réaliser un prêt de 26 Mds FCFA auprès de la Banque africaine de développement (BAfD). Cet emprunt financera la deuxième phase du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle portuaire de Kribi (Parzik). En 2022, la BAfD avait déjà prêté 75 Mds FCFA pour la phase 1 du projet. Le projet Parzik permettra de contribuer à l'amélioration du système de transport du Cameroun et facilitera l'intégration régionale en Afrique centrale.

Negri décroche un contrat de 47 Mds FCFA pour la construction du quai 17 du port de Douala

Le port autonome de Douala (PAD) et l'entreprise française de travaux maritimes Negri ont signé le 17 janvier 2025 une convention de partenariat public privé (PPP) sur 12 ans, pour un montant de 47,2 Mds FCFA. Ce partenariat permettra la construction de 250 mètres de quai supplémentaire, l'aménagement de 7,9 hectares de terre-plein arrière et la création de 1200 mètres de voies RTG (portique automatisé sur pneu). La construction du quai 17, dont la mise en service est prévue en 2027, s'inscrit dans

l'extension plus large du terminal à conteneurs du port, qui permettra d'atteindre une capacité d'un million de conteneurs en 2030, contre 380 000 unités en 2024.

Emprunt de 28 Mds FCFA auprès de la BEI pour l'électrification rurale

Le Président de la République du Cameroun, Paul Biya, a signé le 07 janvier 2025 un décret autorisant le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, à contracter un emprunt de 28,24 Mds FCFA auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cet emprunt financera le développement du projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité dans les régions sous desservies du Cameroun (Perace). Le pays souhaite accroitre de 5 % son taux national d'accès à l'électricité d'ici juin 2025, en se concentrant tout particulièrement sur les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Est. 525 nouvelles localités rurales sont visées dans le cadre du projet d'électrification rurale.

La réhabilitation des routes de l'extrême-Nord attribuée à des entreprises chinoises, tchadiennes et marocaines

Le 6 janvier dernier, le ministère des Travaux Publics a annoncé que trois entreprises avaient ét é ret enues pour la réhabilitation de sections de route dans la région de l'Extrême-Nord. Le d'entreprises chinoises groupement Sinohydro/Stecol, le Marocain Staport SA et de l'entreprise Tchadienne Sotcocog SA ont chacune remporté les marchés pour réhabilitation des 173 km de routes de l'extrême Nord, pour un coût prévisionnel total de 102,9 Mds FCFA. Plus spécifiquement, Sotcocog SA-Staport SA groupement réhabilitera la route Motourwa-Maroua de 36 km, pour un coût estimé à 21,1 Mds FCFA, tandis que le groupe chinois Sinohydro/Stecol rénovera lui les sections Magade-Guidiquis et Guidiguis-Yagoua, respectivement longues de 68,3 et 68,8 km, pour des montants de 40 et 41 Mds FCFA. La réhabilitation de ces routes, dont les travaux sont financés par la Banque africaine de développement (BAfD), l'Union européenne et l'État du Cameroun, permettra des avancées importantes pour le projet d'aménagement territorial de l'extrême-Nord du Cameroun.

Le barrage de Nachtigal en capacité d'injecter 360 MW dans un contexte de rationnement de l'énergie

La centrale de production du hydroélectrique de Nachtigal est désormais en capacité de produire 360 MW sur les 420 MW attendus, a annoncé la société de production du barrage Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), le 14 janvier 2025, après la mise en service du 6ème groupe. Ces 60 MW sont particulièrement attendus, dans un contexte de rationnement de l'énergie au Cameroun, en raison de la suspension de la centrale à gaz de Kribi (216 MW) et les difficultés de l'exploitation du barrage de Memvé'élé (211 MW) causées par un faible cours d'eau et des tensions entre l'opérateur Eneo et le producteur Globeleg. Le barrage de Nachtigal, plus important barrage en capacité de production du pays, dont EDF est actionnaire à 40 %, fait désormais état d'un taux d'avancement de 98,7 %. Le 7^{ème} et dernier groupe devrait être mis en service dans les prochains mois, annonce la NHPC.

Des exonérations fiscales pour stimuler la vente des véhicules électriques au Cameroun

Afin d'augmenter sa dotation de véhicules électriques, la loi de finances 2025 du Cameroun prévoit que les véhicules électriques importés seront désormais exonérés du droit d'accises, fixé à 12,5 %, à partir de cette année. Cette mesure s'accompagne pour une période de vingt-quatre mois, d'un abattement fiscal de 50 % sur la valeur imposable des véhicules à moteurs électriques neufs importés, ainsi que sur leurs batteries et bornes de recharge. Cette volonté de développer les véhicules verts, décrite le 11 juillet dernier par le ministre des transports Massena Ngalle Bibehe comme « une

initiative importante pour notre pays », est initiée par l'association de promotion de la mobilité électrique du Cameroun (Apeme-Cam), portée par le concessionnaire automobile l'entreprise camerounais 3S Motors et énergétique française TotalEnergies. Cependant, de nombreux acteurs du secteur mettent en avant que cette stratégie doit s'accompagner d'autres mesures visant à pallier des difficultés structurelles telles que la disponibilité limitée d'électricité et le nombre insuffisant d'infrastructures de recharge.

Afriland First Bank lève 60 M USD auprès de la Banque mondiale pour soutenir le développement des PME

La première banque camerounaise, Afriland First Bank, a <u>levé</u> 60 M USD, libellé en euro, auprès de la Société Financière Internationale (SFI). Ce prêt, étalé sur une période de 5 ans, permettra de financer les PME locales (qui représentent plus de 99 % du tissu économique camerounais), avec au moins 25 % des prêts accordés à des entreprises détenues par des femmes. 20 M USD seront accordés par la SFI tandis que les 40 M USD restants seront financés par d'autres prêteurs internationaux.

Centrafrique

Le FMI conclut une visite de travail en RCA

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Albert Touna Mama, s'est rendue à Banqui du 9 au 16 janvier 2025 afin de poursuivre les entretiens dans le cadre du programme de réformes soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC), notamment dans les domaines de la gestion des finances publiques, de l'administration des recettes fiscales, des réformes du marché du carburant et de la gouvernance. La digitalisation de la gestion des finances publiques est particulièrement encouragée par le FMI ainsi que l'utilisation généralisée du système de déclaration électronique de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (E-Tax) par les contribuables aussi bien pour la télédéclaration que pour le télépaiement. Un audit des coûts d'approvisionnement en carburant est prévu afin d'engager une réforme des structures de prix. Le but sera d'améliorer la fiscalité pétrolière tout en permettant une baisse des prix à la pompe.

Congo

Le budget de l'État exercice 2025, revu à la baisse, a été adopté par le Parlement

Le Parlement a adopté les 21 et 22 décembre 2024 le budget de l'État exercice 2025. Ce budget prévoit des recettes de 2 550,7 Mds FCFA et des dépenses de 2 198,7 Mds FCFA. Il dégage un excédent budgétaire de 352 Mds FCFA destiné à couvrir intégralement le déficit de trésorerie du même montant. Initialement arrêté en recettes à la somme de 2 827 Mds FCFA et en dépenses à 2 233 Mds FCFA, le budget de l'État 2025 a été revu à la baisse suite à un nouveau cadrage budgétaire qui a réduit les prévisions de ressources budgétaires — à la fois les recettes fiscales et les recettes non fiscales -, et les dépenses budgétaires. L'adoption de la loi de finances 2025 intervient dans un contexte de fortes tensions de trésorerie auxquelles devra faire face Christian Yoka, nouveau ministre des Finances, du budget et du portefeuille public à la suite du remaniement ministériel intervenu le 11 janvier 2025. Christian Yoka succède à Jean-Baptiste Ondaye, en poste depuis 2022.

Trident Energy reprend les actifs de Chevron et signe des accords avec Total Energies Congo

La société Chevron a <u>cédé</u> ses actifs à la compagnie pétrolière britannique Trident Energy. Cette cession a été validée le 10 janvier 2025 lors d'une cérémonie présidée par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures. Trident Energy reprend la totalité du capital de Chevron Congo qui détient une participation de 31,5 % dans les champs Moho Bilondo, Nkossa, Nsoko II et une participation de 15,75 % dans le

champ Lianzi. Dans le même élan, Trident Energy a signé des accords avec Total Energies Congo (TEC) pour acquérir la participation de 53,5 % de l'opérateur français dans les champs Nkossa et Nsoko II qui produisent ensemble environ 15 000 barils par jour. Pour sa part, TEC va renforcer sa participation dans le permis Moho Bilondo en acquérant une participation supplémentaire de 10 % auprès de Trident Energy. Somme toute, Trident Energy s'en sort avec une participation directe de 85 % dans les champs Nkossa et Nsoko II, 15,75 % dans le champ Lianzi et 21,5 % dans le champ Moho-Bilondo dans lequel l'opérateur TEC détiendra une participation de 63,5 %.

Le réseau de téléphonie mobile de Congo Télécom désormais opérationnel

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a annoncé, le 23 décembre 2024, le lancement officiel du réseau de téléphonie mobile de Congo Telecom, l'opérateur public des télécommunications au Congo. Déjà présent sur les marchés de la téléphonie fixe et de l'internet fixe, Congo Telecom diversifie son offre en pénétrant le marché de la téléphonie mobile actuellement dominé par les opérateurs MTN et Airtel qui ont respectivement 60 % et 40 % de part de marché, selon les statistiques d'octobre 2023 de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. L'arrivée de Congo Telecom sur le marché de la téléphonie mobile a été rendue possible grâce au déploiement progressif de ses réseaux fixes et mobiles, au travers notamment du Projet de couverture national (PCN) exploité par l'opérateur public. Le PCN consiste à moderniser les infrastructures télécommunications du pays. Il est actuellement dans sa phase 3, qui vise à offrir aux Congolais une connectivité fiable et accessible, en partenariat avec la société chinoise Huawei.

De nouvelles liaisons aériennes attendues cette année

La compagnie aérienne régionale Africa Airlines basée au Congo, a inauguré le 24 décembre 2024 une nouvelle liaison entre Brazzaville et Bangui, capitale de la République Centrafricaine. Des vols réguliers sont opérés deux fois par semaine, les mardis et samedis, à bord d'un Boeing 737-300. Africa Airlines assurait déjà des vols domestiques quotidiens entre Brazzaville et Pointe-Noire. Au niveau international, la liaison directe Brazzaville/Paris-Orly annoncée depuis plusieurs mois par Corsair pourrait démarrer au deuxième semestre 2025. Cette nouvelle annonce intervient après l'arrivée d'Abbas Jaber, PDG d'Advens-Geocoton, au capital de Corsair suite au désistement de l'État congolais à devenir actionnaire de la compagnie aérienne française.

Gabon

Fitch abaisse à nouveau la note souveraine du Gabon

L'agence de notation Fitch Ratings a baissé d'un cran la note souveraine du Gabon, la faisant passer de « CCC+ » à « CCC ». Cette dégradation reflète les tensions financières importantes qui réduisent les capacités du pays à honorer ses engagements. L'accès limité aux marchés financiers ainsi que l'accumulation d'arriérés diminuent les marges de manœuvres budgétaires. Le rapport pointe également la détérioration des finances publiques : la forte augmentation des dépenses, le budgétaire (-0,2 % en 2024) et la dépendance aux revenus pétroliers.

Sollicitation de l'assistance technique du FMI

Lors de la présentation des vœux du Corps diplomatique le 9 janvier, le Président de la Transition a publiquement sollicité l'assistance technique du FMI pour assainir les finances publiques et améliorer le cadre macroéconomique du Gabon. Cette assistance technique, devrait également permettre la mise en place d'un programme économique et financier avec le Fonds.

Adoption du projet de loi organique portant Code électoral

Le 20 janvier, après une session extraordinaire de 10 jours, les parlementaires et sénateurs sont parvenus à <u>adopter</u> le projet de loi organique portant Code électoral. L'adoption de ce texte est l'avant-dernière étape du chronogramme de la Transition, avant la révision de la liste électorale, actuellement en cours. Les avancées majeures de ce texte sont : l'attribution à la diaspora de deux sièges de députés à l'Assemblée nationale et l'autorisation des citoyens binationaux à se présenter aux élections politiques (à l'exception de la présidentielle).

Remaniement ministériel

Le Président de la Transition a procédé le 15 janvier au remaniement du gouvernement. Le Premier ministre Raymond Ndong Sima reste à son poste. Mays Mouissi laisse sa place à Mark Doumba au ministère de l'Économie et des Participations, et rejoint le ministère de l'Environnement et du Climat. Charles M'Ba voit les compétences du ministère des Comptes publics élargies à la dette. Le ministre de l'Energie Jeannot Kalima est remplacé par Séraphin Davin Akuré, et rejoint le ministère de la Fonction publique. Le nouveau gouvernement compte dorénavant 35 membres contre 31 dans l'ancien, 10 nouveaux ministres ont intégré le gouvernement et six n'ont pas été reconduits.

Rachat des parts de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG)

Le 30 décembre, en présence du Président de la Transition, le rachat de la SNBG par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a été officialisé. La CDC a racheté 63 % des parts d'Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP) qui détient toujours 37 %. Ce rachat fait suite aux conclusions d'une commission d'enquête parlementaire, qui avait mis en avant des irrégularités dans la cession en 2018 de la SNBG pour 1 M FCFA à Arise IIP.

Guinée Équatoriale

Taux d'inflation de 3,4 % en décembre 2024

Selon le dernier rapport mensuel <u>publié</u> par l'autorité nationale des statistiques (INEGE), l'inflation en Guinée équatoriale a atteint 3,4 % en décembre 2024, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à novembre. Les principales hausses des prix concernent les produits alimentaires et boissons non alcoolisés (+4,1 %), les boissons alcoolisées et tabac (+3,2 %) et le transport et la santé (+3,2 %). En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation enregistre un niveau stable à 3,4 %, frôlant ainsi le seuil communautaire de la CEMAC fixé à 3 %.

Tchad

Lancement des travaux de réhabilitation de l'aéroport international de N'Djamena

Le 15 janvier 2025 a eu lieu le lancement officiel des travaux de réhabilitation de l'aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena. Cette réhabilitation à hauteur de 32,5 M EUR est financée par un don et financement concessionnel de l'Etat français à hauteur de 27 MEUR et une contribution de l'Etat tchadien de 5,5 M EUR. Ces travaux seront conduits par l'entreprise française Razel et devraient permettre d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport à 800 000 passagers ainsi que 20 000 tonnes de fret par an. Les travaux prévoient notamment une réhabilitation de la piste sur 2800 mètres.

Aide humanitaire supplémentaire de l'Union Européenne pour faire face aux inondations

L'Union européenne a <u>annoncé</u> le 23 décembre 2024 une aide supplémentaire en soutien aux populations touchées par les inondations. Ce nouveau financement à hauteur de 500 000 EUR s'inscrit dans le cadre d'un appui plus conséquent de l'UE aux sinistrés tchadiens déjà

annoncé de 1 M EUR. Ces fonds visent à permettre un accès gratuit aux soins de santé pour les sinistrés, prévenir les épidémies, fournir des abris et biens essentiels et enfin améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans le but de réduire les risques sanitaires. Selon le gouvernement tchadien plus d'1,9 million de personnes auraient été touchées par les inondations en 2024 dont plus de 218 000 dans la seule province du Mayo Kebi Est. Ces interventions financées par l'UE se concentreront donc sur cette province où plus de 30 000 habitations ont été détruites.

RDC

Le FMI approuve un programme d'aide de 2,9 Mds USD

Après avoir salué les progrès accomplis par la RDC lors du précédent programme (achevé en juin 2024), le conseil d'administration du FMI a approuvé, sans réserve, deux accords de 38 mois pour des soutiens de 1,73 Mds USD au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de 1,04 Md USD au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). En complément, la Banque mondiale engagera une aide budgétaire (sous forme de prêt) de 500 M USD/an en 2025 et en 2026. Au total, l'appui budgétaire de ces deux entités atteindrait 3,9 Mds USD sur trois ans, un montant sans précédent pour le pays.

Eiffage obtient un contrat de 100 M EUR pour la rénovation du port de Matadi

Le groupe français Eiffage a <u>annoncé</u> lundi 20 janvier avoir remporté le contrat de rénovation et d'agrandissement du port Matadi. Le contrat comprend la construction d'un nouveau quai et la réfection des sept hectares de plateforme logistique du terminal détenu par le concessionnaire Matadi corridor terminaux à conteneurs (MCTC). Les travaux, d'un coût estimé de 100 M EUR, devraient durer 27 mois.

Sao Tomé-et-Principe

Démission du gouvernement

Le 6 janvier, le Président de Sao Tomé-Et-Principe Carlos Vila Nova a démis de ses fonctions le Premier ministre Patrice Trovoada. Suite au limogeage du gouvernement, la ministre de la Justice Ilza Amado Vaz a été désignée Cheffe du gouvernement, avant de remettre sa démission quelques jours plus tard. Le Président Carlos Vila Nova a finalement nommé le 12 janvier, par décret présidentiel, Americo D'Oliveira Dos Ramos. Premier ministre et Chef gouvernement avant de nommer par décret, le 13 janvier les 10 ministres du gouvernement. Americo D'Oliveira Dos Ramos était auparavant Gouverneur de la Banque centrale et ancien fonctionnaire du ministère des Finances. Un recours devant la Cour constitutionnelle a été déposé par l'ancien Premier ministre Patrice Trovoada, suite à la décision du Président de le démettre de ses fonctions.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Michel DROBNIAK (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs: Mohamed AYIAGNIGNI - Corentin BATTUT (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ;

Pascal FORNAGE - Agathe LEBEAU (SE Libreville); Pierre SEJOURNE (SE Kinshasa);

Alaoïse MAS-MEZERAN (AFD-Bangui); Fabien BLEUZET (AFD-N'djamena)